# Multi-Kleen Plus

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 06/27/2016 Date de révision: 09/02/2025 Version: 1.1

## RUBRIQUE 1: Identification

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Multi-Kleen Plus

Code du produit : 184/186/187/188

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Nettoyeur/Dégraissant

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée
75 Advance Boulevard
L6T 4N1 Brampton – Canada
T 905-793-4311

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 450-625-6444 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de l'Est) (en français seulement)
905-793-4311 (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 heure de l'Est) (en anglais seulement)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification (GHS-CA)**

| | |
|---|---|
| Skin Irrit. 2 | H315 |
| Eye Dam. 1 | H318 |
| Skin Sens. 1 | H317 |
| Carc. 2 | H351 |
| STOT RE 1 | H372 |

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Etiquetage GHS-CA**

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



GHS05 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA) : Danger

Mentions de danger (GHS-CA) : H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongve

Conseils de prudence (GHS-CA) : P264 - Se laver les mains minutieusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aerosols.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant reutilisation.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/international.

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substance

Non applicable.

### 3.2. Mélange

| Nom | Identificateur de produit | % |
|---|---|---|
| 1-(2-butoxy-1-methylethoxy)propan-2-ol | (n° CAS) 29911-28-2 | 3-7 |
| Métasilicate de sodium | (n° CAS) 6834-92-0 | 1-5 |
| Potassium (hydroxyde de) | (n° CAS) 1310-58-3 | 1-5 |
| Diéthanolamine | (n° CAS) 111-42-2 | 0.095 |
| D-Limonène | (n° CAS) 5989-27-5 | 0.08 |
| Géraniol | (n° CAS) 106-24-1 | 0.01 |
| Citral | (n° CAS) 5392-40-5 | 0.01 |
| Nitrilotriacétate de trisodium | (n° CAS) 5064-31-3 | 0.005 |
| Les concentrations exactes des produits chimiques énumérés ci-dessus sont retenues en tant que secret commercial. | | |

## RUBRIQUE 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : En cas d'inhalation: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Premiers soins après ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif si avalé. Peu provoquer des brûlures à la bouche, la gorge et l'œsophage. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

## RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Mousse. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone, oxydes de potassium.

Réactivité : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

## RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas avaler. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

| **2-Butoxyéthanol (111-76-2)** | | |
|---|---|---|
| ACGIH | ACGIH TWA (ppm) | 20 ppm |
| IDLH | US IDLH (ppm) | 700 ppm |
| NIOSH | NIOSH REL (TWA) (mg/m³) | 24 mg/m³ |
| NIOSH | NIOSH REL (TWA) (ppm) | 5 ppm |

| **Potassium (hydroxyde de) (1310-58-3)** | | |
|---|---|---|
| ACGIH | Limite ACGIH (mg/m³) | 2 mg/m³ |
| NIOSH | NIOSH REL (ceiling) (mg/m³) | 2 mg/m³ |

| **Diéthanolamine (111-42-2)** | | |
|---|---|---|
| ACGIH | ACGIH TWA (mg/m³) | 1 mg/m³ (fraction inhalable et vapeur) |
| NIOSH | NIOSH REL (TWA) (mg/m³) | 15 mg/m³ |
| NIOSH | NIOSH REL (TWA) (ppm) | 3 ppm |

| **Citral (5392-40-5)** | | |
|---|---|---|
| ACGIH | ACGIH TWA (ppm) | 5 ppm (fraction inhalable et vapeur) |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, en dessous des limites permises.

Protection des mains : Porter des gants résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire : Porter des lunettes de protection contre les poussières/les éclaboussures (correctement ajustées), ainsi qu'une protection faciale (écran facial).

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

Autres informations : Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|---|---|---|
| État physique | : | Liquide |
| Apparence | : | Liquide propre et clair |
| Couleur | : | bleu clair |
| Odeur | : | Citron |
| Seuil olfactif | : | Aucune donnée disponible |
| pH | : | 12 - 13 |
| pH solution | : | Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : | Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (éther=1) | : | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : | Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : | 0 °C |
| Point d'ébullition | : | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : | Non inflammable |
| Pression de vapeur | : | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur à 50 °C | : | Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : | 1,035 - 1,04 |
| Densité relative de saturation mélange vapeur/air | : | Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : | Aucune donnée disponible |
| Densité relative de gaz | : | Aucune donnée disponible |
| Solubilité | : | Soluble dans l'eau |
| Log Pow | : | Aucune donnée disponible |
| Log Kow | : | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C) | : | Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : | Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : | Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | : | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité (LSE) | : | Aucune donnée disponible |
| Taille des particules | : | Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Cuivre et ses alliages. Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Agents réducteurs puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone, oxydes de potassium.

## RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | | |
|---|---|---|
| Toxicité aiguë | : | Non classé. |

| Multi-Kleen Plus | |
|---|---|
| DL50 orale rat | > 2000 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | > 20 mg/l/4h |

| 2-Butoxyéthanol (111-76-2) | |
|---|---|
| DL50 orale rat | 470 - 3000 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | 99 - 610 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | 450 ppm/4h |

| Métasilicate de sodium (6834-92-0) | |
|---|---|
| DL50 orale rat | 1153 mg/kg |

| Potassium (hydroxyde de) (1310-58-3) | |
|---|---|
| DL50 orale rat | 284 mg/kg |

| Diéthanolamine (111-42-2) | |
|---|---|
| DL50 orale rat | 0,62 ml/kg |

| D-Limonène (5989-27-5) | |
|---|---|
| DL50 orale rat | 4400 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 5 g/kg |

| Géraniol (106-24-1) | |
|---|---|
| DL50 orale rat | 3600 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 5 g/kg |

| Citral (5392-40-5) | |
|---|---|
| DL50 orale rat | 4960 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | 2250 mg/kg |

| Nitrilotriacétate de trisodium (5064-31-3) | |
|---|---|
| DL50 orale rat | 920 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | > 5 mg/l/4h |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

| 2-Butoxyéthanol (111-76-2) | |
|---|---|
| Groupe IARC | 3 - Inclassable |

| D-Limonène (5989-27-5) | |
|---|---|
| Groupe IARC | 3 - Inclassable |

| Diéthanolamine (111-42-2) | |
|---|---|
| Groupe IARC | 2B - Peut-être cancérogène pour l'homme |

| Nitrilotriacétate de trisodium (5064-31-3) | |
|---|---|
| Groupe IARC | 2B - Peut-être cancérogène pour l'homme |

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes/lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif si avalé. Peu provoquer des brûlures à la bouche, la gorge et l'œsophage. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

## RUBRIQUE 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| Multi-Kleen Plus | |
|---|---|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Multi-Kleen Plus | |
|---|---|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de Transport des marchandises dangereuses

### Transport des marchandises dangereuses

Non réglementé pour le transport

## RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances).

## RUBRIQUE 16: Autres renseignements

Date d'émission : 06/27/2016
Date de révision : 09/02/2025
Indications de changement : Aucun.
Autres informations : Aucun.

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*